

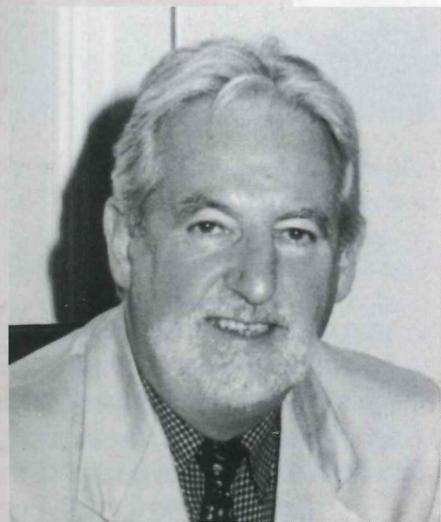
# MENNECY INFO

BULLETIN MUNICIPAL



Journal d'informations locales n° 9 - septembre 2002

## La lettre du Maire



Chères Menneçoises, chers Menneçois,

de leur temps pour nous proposer des activités. Bénévoles siégeant dans des conseils d'administration, éducateurs, animateurs se passionnant pour transmettre leurs connaissances, tous sont les moteurs d'instant précieux source de distractions.

Le Conseil Municipal, avec ses commissions, ses services administratifs, techniques, s'applique à entretenir d'agréables structures d'accueil afin que les différentes disciplines sportives puissent être pratiquées dans de bonnes conditions aussi bien pour le sport de compétition que pour le sport de loisir.

La vie culturelle trouve son expression autour du théâtre de Villeroy, du conservatoire, de la bibliothèque, de la salle socio-éducative mais aussi des associations qui procurent des divertissements de l'esprit et pour certaines des engagements dans des défenses du patrimoine, de l'environnement, du monde des anciens combattants, etc...

Tout ce dynamisme devait avoir un support d'information facile d'approche en dehors des publications, des affichages, des prospectus. Nous avons souhaité créer un lieu où l'on pouvait avoir tous les renseignements en s'adressant à un personnel municipal documenté.

**Avant de donner un autre destin à la propriété communale du 5 rue de l'Arcade qui servit d'hôtellerie sous le nom de "l'Aventure" puis de "La Belle Etoile", nous y avons installé au rez-de-chaussée le service municipal : Communication, Animation, Tourisme.**

En lisant le remarquable livre de Nicole DUCHON, présidente de l'Association Mennechy et son Histoire : "Mennechy Coup de Coeur, Promenade au centre ville historique", vous y apprendrez que Paul Cézanne habita cette maison en 1897 et qu'elle fut la demeure de Jean Jacques ROBERT, 27<sup>e</sup> Maire de Mennechy et Sénateur de l'Essonne.

Franchissez en le seuil et vous y trouverez une thérapie contre toutes les mélancolies passagères ou plus simplement le choix des activités susceptibles d'être pratiquées, des spectacles à voir à Mennechy et dans la région.

Préoccupation très justifiée : la rentrée scolaire. Dans une bonne concertation, inspection d'académie, enseignants, parents d'élèves, municipalité, elle a donné satisfaction.

Fin de l'été, début de l'automne, c'est l'époque des feuilles d'impôts. Arrivée à ce jour, la Taxe Foncière a augmenté d'environ 10 % (différence entre les cotisations de 2001-2002). Le Mennechy Info n°7 vous donnait des explications sur les augmentations en pourcentage des quatre taxes. **Une lettre du Maire commentant ce sujet est à votre disposition** aux accueils de la Mairie Centrale et de la Mairie Annexe, (65 boulevard Charles de Gaulle).

Au cours du dernier trimestre nous aurons l'occasion de nous rencontrer au cours de différentes manifestations. L'une de celles-ci prendra un caractère européen avec la cérémonie du 20<sup>e</sup> anniversaire de jumelage MENNECY RENNINGEN. Des délégations d'Occhiobello (Italie) et Countesthorpe (Angleterre) seront présentes ainsi que Son Excellence l'Ambassadeur d'Allemagne Fritjof Von NORDESNKJOLD. Wolfgang FAIBT Bourgmestre de Renningen et son Conseil Municipal confirmeront avec nous le bien fondé de vingt ans d'amitié.

Vous êtes invités à assister à cet événement **le samedi matin 2 novembre à l'Espace Culturel** avec la signature des serments d'amitié. Cette manifestation se déroulera de 9 h à 12 h avec la participation de l'Ensemble Vocal, du Choeur de Villeroy et de la Société Musicale. **A 20 h 30 un grand concert** avec le Big Band de l'Armée Française sera offert, vous y êtes cordialement conviés.

Depuis le dernier Mennechy Info, saluons les arrivées de : Isabelle MALACCHINA responsable du Secrétariat Général, Jean MARC coordonnateur du Contrat Enfance-Temps Libre, Fatima ARACI responsable du Service Jeunesse, Philippe FREYZOU et Christian DURUPT qui viennent renforcer l'effectif de notre Police Municipale. Bienvenue à eux.

N'oublions pas la zone bleue. Les disques de stationnement peuvent être retirés auprès du nouveau service Communication, Animation, Tourisme et en Mairie Annexe.

Bien des sujets donneront lieu à des présentations dans le prochain Mennechy Info. **Nous vous entretiendrons, entre autre, du contrat régional, du nouveau cimetière, des projets de complexes sportifs : football, rugby, du contrat enfance temps libre avec comme partenaire la caisse d'allocation familiale, de circulation douce, etc...**

Je terminerai en remerciant tous nos fonctionnaires municipaux consciencieux dans leur tâche, tous ceux qui, de près ou de loin, concourront à rendre Mennechy agréable à vivre durant cette saison 2002-2003.

Avec mes sentiments dévoués  
et sincères

Joël MONIER

**V**os élus municipaux espèrent que vous avez pris un bon repos et retrouvé le quotidien : travail, trajets et autres obligations sans trop de désagréments.

Fidèle à ces trois mots : sport, culture, loisirs, la vie associative de notre commune en partenariat avec nos services a ouvert sa saison 2002- 2003 avec son Forum le 14 septembre au stade Alexandre Rideau.

Si vous vous y êtes rendus, vous avez dû, dans un climat de bonne convivialité, découvrir ce qui est un des agréments de notre ville : le nombre important des associations, des clubs.

Nous devons remercier chaleureusement tous ceux qui donnent

## SOMMAIRE

- ➔ LA LETTRE DU MAIRE
- ➔ INFOS VILLAGE
- ➔ INFOS PRATIQUES
- ➔ MENNECY, VILLE ANIMÉE
- ➔ PAGE POLITIQUE ET DERNIÈRE MINUTE
- ➔ INFOS VILLAGE

Bulletin Municipal (Mennechy Info)

MAIRIE Tél. : 01 69 90 80 30 - Fax : 01 64 57 00 41

Directeur de la publication : Monsieur le Maire  
Rédaction : Service Communication de la Mairie  
La Rédaction accepte de répondre et de transmettre aux associations les remarques des Menneçois  
Réalisation : COPYPRINT - 01 60 75 82 02 - Corbeil-Essonnes  
Tirage à 5400 exemplaires - Dépôt légal n° 9 : septembre 2002 ISSN.024.16395

# SPECIAL CHRONIQUE DE MON QUARTIER

## Elections ? Vous avez dit élections ?

Les vacances d'été ne nous ont pas permis d'établir la chronique sur un autre quartier de Mennecy. Comme nous avons été appelés aux urnes en mai, élection présidentielle, et en juin élection des députés, le Service Communication et Animation vous propose en contrepartie ce "SPECIAL CHRONIQUE" portant sur les élections en général et les principales institutions françaises en particulier.

### QU'EST-CE QU'UNE ELECTION ?

Une élection est un choix que l'on exprime par l'intermédiaire d'un vote. Il faut savoir que la France connaît sept types d'élections politiques :

#### ◆ Trois au niveau local

- ✓ élections municipales,
- ✓ élections cantonales,
- ✓ élections régionales.

#### ◆ Trois au niveau national

- ✓ élections présidentielles,
- ✓ élections législatives,
- ✓ élections sénatoriales.

#### ◆ Une au niveau européen

- ✓ élections européennes.

### LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

C'est le Chef de l'Etat, dans une République, notamment en France, élu le plus souvent pour une durée limitée.

Sachez que la Première République de 1792 n'avait pas prévu de Président.

Sous la Quatrième, le rôle du Président était très limité.

Depuis 1958, le Président de la Cinquième République dirige le pouvoir exécutif.

En 1962, le Président est désormais élu au suffrage universel direct pour un mandat de 7 ans.

En 2000 (2 octobre), ce mandat est ramené à 5 ans.

### LE ROLE DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ET SES POUVOIRS (en bref)

- ◆ Il nomme le Premier Ministre et les autres ministres,
- ◆ Il nomme les Hauts Fonctionnaires en Conseil,
- ◆ Il préside le Conseil des Ministres chaque semaine,
- ◆ Il peut dissoudre l'Assemblée Nationale,
- ◆ Il représente la France auprès des pays étrangers,
- ◆ Il signe les traités avec les pays étrangers,
- ◆ Il est le chef des armées,
- ◆ Il promulgue les lois,
- ◆ Il peut seul déclarer la guerre.

Les autres personnages de l'Etat sont (par ordre décroissant d'importance) :

- ◆ Le Président du Sénat (Palais du Luxembourg),
- ◆ Le Président de l'Assemblée Nationale (Palais Bourbon),
- ◆ Le Premier Ministre (Hôtel Matignon),
- ◆ Les Préfets des 26 Régions,
- ◆ Les Préfets des 96 Départements.

### LES INSTITUTIONS FRANCAISES (en bref)

#### ◆ Le Citoyen :

Dans l'Antiquité, celui qui jouissait du droit de cité. Aujourd'hui "membre d'un état considéré du point de vue de ses devoirs et de ses droits civils et politiques"\*

#### ◆ Le Conseil Municipal :

La France compte 36.760 communes. Le conseil municipal élit le Maire de la Commune.

\* Définition du Larousse

#### ◆ Le Conseil Général

Il gère le département. Les Conseillers Généraux sont élus au niveau du canton. Il y a environ 9.000 cantons.

#### ◆ Le Conseil Régional

Il gère la région.

#### ◆ L'Assemblée Nationale

Elle vote les lois. Il y a 577 députés (555 de métropole + 22 issus d'outre-mer).

La durée de leur mandat est de 5 ans, sauf dissolution de l'Assemblée par le Président de la République. Pour pouvoir se présenter et être élu, il faut avoir au moins 23 ans, être français (femme ou homme) et ne pas être privé de ses droits civiques.

#### ◆ Le Sénat

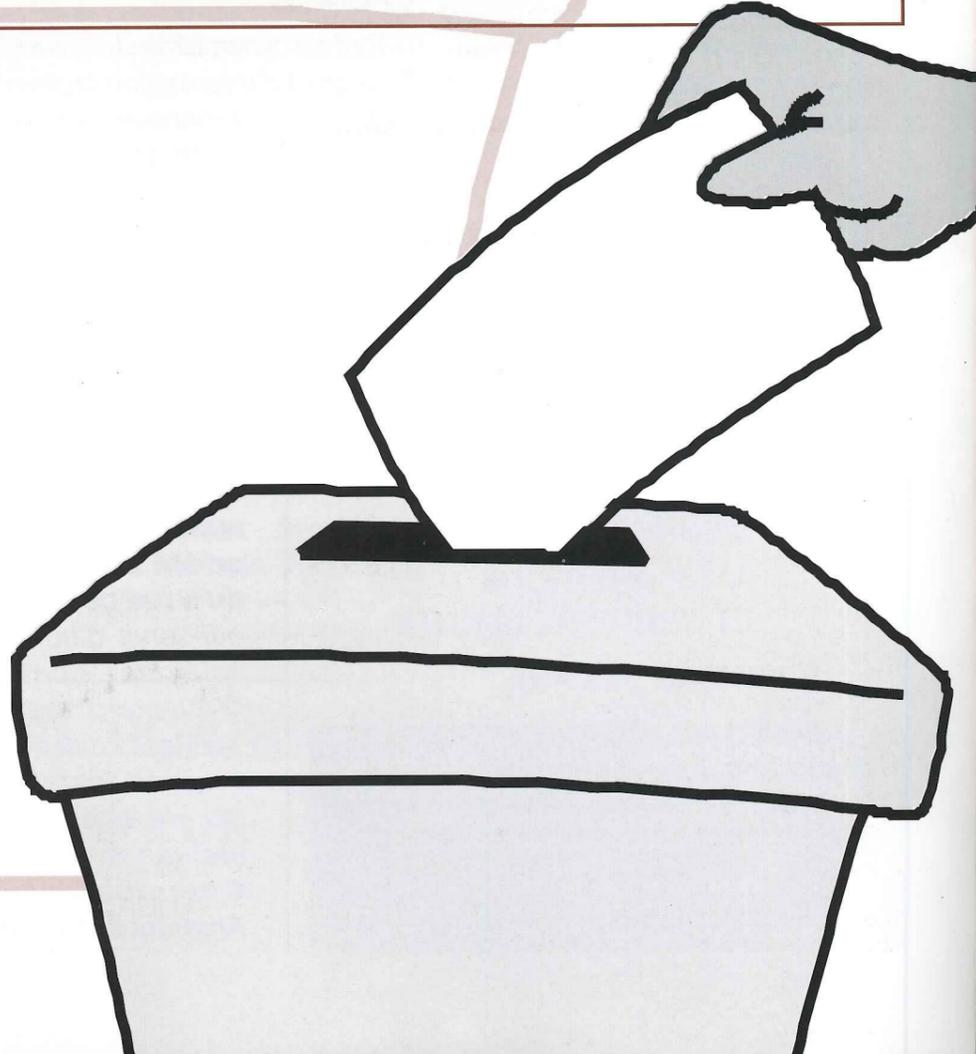
Il amende les lois. Il y a 370 sénateurs. La durée de leur mandat est de 9 ans.

Toutes ces institutions sont élues au suffrage universel direct, à l'exception du Sénat dont les membres sont élus par les grands électeurs (Maires, Députés, Conseillers Généraux ...).

### POUR MEMOIRE

Mennecy compte 9.244 électeurs répartis sur 9 bureaux de vote :

- Bureau 01 :** Mairie Centrale – Place de la Mairie
- Bureau 02 :** Ecole de la Verville (1) groupe scolaire de la Verville
- Bureau 03 :** Restaurant Municipal Scolaire de la Jeannotte, Ecole de la Jeannotte
- Bureau 04 :** Ecole des Myrtilles (1) groupe scolaire des Myrtilles
- Bureau 05 :** Ecole de la Verville (2) groupe scolaire de la Verville
- Bureau 06 :** Espace Marianne – 7, rue de l'Arcade
- Bureau 07 :** Ecole maternelle Jeannotte (II) Ecole Jeannotte
- Bureau 08 :** Mairie annexe - 65, boulevard Charles de Gaulle
- Bureau 09 :** Ecole des Myrtilles (2) groupe scolaire des Myrtilles



## MOUVEMENT POUR LES VILLAGES D'ENFANTS (M.V.E.)

Dans le "Menecy Info" n° 6 de février 2002, nous vous parlions de la construction, Route de Chevannes, d'un Village d'Adolescents à Menecy.



Répondre à la détresse toujours plus présente est l'objectif du Mouvement pour les Villages d'Enfants avec un projet pédagogique unique. Sa mission est de permettre à des enfants en danger en France, séparés de leurs parents le plus souvent par décision judiciaire, de se reconstruire au sein d'une structure stable où ils retrouvent une vie de famille avec leurs frères et sœurs.

Le Mouvement pour les Villages d'Enfants (M.V.E.), association loi

1901, est un dispositif d'accueil qui compte 17 établissements répartis dans différents départements se composant de :

- ◆ 10 villages d'enfants,
- ◆ 3 foyers d'adolescents et jeunes majeurs,
- ◆ plus de 100 maisons d'adolescents ou d'enfants,
- ◆ 2 services jeunes majeurs,
- ◆ 1 centre d'accueil et d'orientation des fratries,
- ◆ 1 service de familles vivant à l'extérieur des villages.

**Un mouvement fondé sur des valeurs familiales.** C'est pourquoi, dans un village conçu pour eux, des frères et sœurs grandissent ensemble, auprès d'une mère éducatrice ou de deux éducatrices familiales et d'une équipe de professionnels qui s'en occupent à plein temps tout au long de l'année afin de **reconstituer la cellule familiale.**

**Remettre chaque enfant sur le chemin de la vie :**

- ◆ permettre aux enfants de retrouver un équilibre affectif que seule une vraie vie de famille peut apporter,

◆ **réparer les blessures** du passé par une attention de tous les instants et un soutien psychologique permanent,

◆ **offrir des structures adaptées** au besoin individuel de chaque enfant : villages d'enfants, foyers d'adolescents, familles d'accueil, appartements de jeunes majeurs...

◆ **responsabiliser les enfants** dans les gestes de la vie quotidienne comme dans une vraie famille,

◆ **redonner l'espérance et le goût de vivre** à des enfants qui ont déjà trop souffert,

◆ **donner aux plus grands** les moyens d'être acteurs de leur vie et les **accompagner jusqu'à leur autonomie et leur insertion professionnelle et sociale.**

Dans l'Essonne, il existe déjà 3 villages d'enfants : Ballancourt, Villabé et Villabé-les-Vignes.

Celui de Menecy, dont l'ouverture est prévue pour **janvier 2003**, sera un foyer semblable à un mini village pour adolescents avec 3 maisons.

Sa capacité d'accueil sera de **24 garçons et filles** de 13 à 18 ans répartis en groupe de 8 par maison.



L'équipe du mini-village comptera 19 personnels éducatifs dont :

- ◆ 1 directeur et par maison
- ◆ 5 éducateurs spécialisés,
- ◆ 1 maîtresse de maison

Un lieu spécifique d'accueil pour les visites des parents sera aménagé.

**Le Mouvement pour les Villages d'Enfants est un partenaire actif de l'évolution sociale en France.**

**Il apporte des réponses toujours plus adaptées à l'évolution du contexte de l'enfance en danger.**

Pour en savoir plus, vous pouvez contacter Isabelle Guénot au **01.53.89.12.31** ou **01.53.89.12.34**  
isabelle.guenot@lesvillagesdenfants.com  
www.lesvillagesdenfants.com  
M.V.E. : 28, rue de Lisbonne  
75008 PARIS

## Le relais Assistantes Maternelles de Menecy

A la veille des vacances estivales, le Relais Assistantes Maternelles de Menecy a clôturé sa saison par quelques manifestations :

• Le pique-nique annuel du 4 Juin 02 avec les Relais de Villabé et de Corbeil Essonnes dans le Parc de Villeroy. Malgré des conditions climatiques moyennes, nous avons pu nous retrouver et partager les jeux du Parc de Villeroy.

• Le 16 Juin 02, à la fête du Parc de Villeroy nous avons, pour la première fois, animé un stand avec l'aide des Assistantes Maternelles de Menecy pour vous informer et vous conseiller.



• Les "Portes ouvertes" du Relais de Menecy, le 21 Juin 02 où nous avons convié les Assistantes Maternelles avec les enfants, ainsi que les parents. Monsieur le Maire, Maires Adjoints, Elus et Directeurs de Service nous ont fait l'honneur de leur présence.

Nous tenons à adresser **un grand Merci aux Assistantes Maternelles** qui donnent bénévolement de leur temps pour participer aux activités et aux animations du Relais.

Nous espérons que la saison prochaine nous permettra d'accueillir un plus grand nombre de participantes à la vie du Relais.

### UN PETIT RAPPEL :

Le Relais Assistantes Maternelles de Menecy n'est pas seulement un lieu de rencontre pour les Assistantes Maternelles, il est également un lieu d'informations et d'aides aux futurs parents, aux parents et aux employeurs.

N'hésitez pas à contacter Madame Joëlle PIZZONERO, Responsable Animatrice du Relais :

- sans rendez-vous tous les mercredis de 10h à 12h et de 15h à 16h30,  
- sur rendez-vous tous les mardis soir de 16h30 à 19h30.

12, avenue de VILLEROY - Résidence E. GAURAZ  
Téléphone : 01 64 57 23 02



## APPEL AUX RETRAITES

Si vous êtes retraité et si vous souhaitez offrir un peu de votre temps libre chaque semaine, nous avons besoin de vous pour transmettre le goût et le plaisir de la lecture aux enfants et leur donner une chance supplémentaire de réussite scolaire.

Au temps périscolaire (à l'heure de l'étude ou du déjeuner), rejoignez-nous pour lire et faire lire les élèves de CP, CE1, CE2 au sein de l'école. Il s'agit d'un programme d'ampleur nationale soutenu par plus de 120 écrivains et le Ministère de l'Education Nationale.

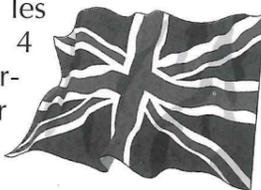
Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

le Service Scolaire au 01 69 90 80 68 ou le N° INDIGO 0825 832 833



## L'anglais à Menecy avec les relais Mini-Schools

Dès octobre, les enfants de 4 à 6 ans pourront s'initier à l'anglais à Menecy.



Groupes de 8 à 12 enfants. Une heure par semaine.

Méthodes ludiques (chansons, cirques, jeux, ...). animateurs bilingues formés à nos méthodes. Suivi pédagogique.

Renseignements et inscriptions :

M<sup>me</sup> PELLATON au 06.17.50.65.27

Laure BONNET, Déléguée régionale  
au 01.64.88.46.06

## Conservatoire National des Arts et Métiers

Le Conservatoire National des Arts et Métiers Essonne, centre régional associé au CNAM, propose des cours du soir et du samedi matin à destination de salariés et de demandeurs d'emploi. Les enseignements ont lieu à EVRY, SACLAY ou MASSY et peuvent être suivis en vue d'un complément de formation ou de la préparation d'un diplôme homologué. Les inscriptions ont lieu du **10 au 28 septembre 2002.**

Pour toute information ou pour recevoir une documentation :

Tél. : **01.69.47.72.50**

e-mail : [cnam-essonne@iut.univ-evry.fr](mailto:cnam-essonne@iut.univ-evry.fr)

Site web : <http://www.cnam-essonne.net>

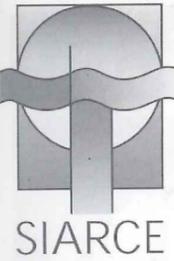
## RENAISSANCE ET CULTURE

(association reconnue d'utilité publique).

**Adultes de toutes nationalités**

Apprenez ... réapprenez à lire, à écrire en français grâce **aux cours d'alphabétisation** et de remise à niveau organisés dans votre ville.

Pour vous renseigner ou vous inscrire : tél. **01.64.99.93.10**



Syndicat Intercommunal d'Assainissement  
et de Restauration de Cours d'Eau  
37, quai de l'Apport-Paris  
BP 307  
91104 CORBEIL-ESSONNES cedex  
Tél: 01 60 89 82 20 - Fax: 01 64 96 41 42  
Email: siarce@siarce.fr Site: www.siarce.fr

## UN SYNDICAT AU SERVICE DES COMMUNES



**C**réé en 1958, le SIARCE est un Syndicat mixte à la carte qui regroupe **aujourd'hui 29 Collectivités du bassin versant de l'Essonne**. Situé à Corbeil-Essonnes, il assure l'aménagement et la gestion de la rivière Essonne et de ses affluents (hors Juine). Il exerce pour le compte des Collectivités adhérentes :

Une **compétence à caractère obligatoire** qui concerne :

- L'aménagement et la gestion des eaux de la rivière Essonne et de ses affluents (hors Juine) ;
- Les aménagements hydrauliques et la réalisation de tous les travaux ou études nécessaires au bon fonctionnement de ces cours d'eau.

Des **compétences optionnelles** telles que :

- Le transport et le traitement des eaux usées à l'usine de dépollution ;
- La collecte, l'évacuation et le trai-

tement des eaux pluviales ;

- La distribution d'électricité ;
- La distribution de gaz.

Des **missions ponctuelles** réalisées sur demande des collectivités adhérentes ou non :

- Environnement ;
- Urbanisme ;
- Voirie et réseaux ;
- Administration, budgets, finances.

Le SIARCE est une **structure de coopération intercommunale** au sein de laquelle **les Elus sont pleinement responsables** et se mobilisent pour prendre les meilleures décisions nécessaires à la protection de l'environnement. Ils ont le souci permanent de développer et de renforcer la **solidarité entre les communes** du bassin versant de l'Essonne dans le plus grand **respect de l'autonomie communale**. Il s'agit également de développer les partenariats entre les

différents organismes qui oeuvrent pour la gestion de la ressource en eau : services de l'état, établissements publics, collectivités territoriales, organisations professionnelles, associations...

A travers **l'aménagement global et coordonné de la rivière Essonne et la gestion rationnelle des réseaux d'assainissement**, le SIARCE s'inscrit totalement dans une politique de **Développement Durable** : cette notion est au cœur du **Contrat de Bassin** intitulé " Opération Rivières Propres - Confluence Seine-Essonne " signé en septembre 2000 entre le Conseil Régional d'Ile-de-France le Conseil Général de l'Essonne, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et le SIARCE. Ce contrat porte sur un montant prévisionnel de plus de **56,5 millions d'euros** (près de 374 MF) de travaux à réaliser sur sept ans.

Sur la **Commune de Mennecy**, des travaux liés à ce Contrat de Bassin ont déjà été réalisés ou vont l'être très prochainement : restauration des collecteurs intercommunaux dans le Parc de Villeroy, mise en place d'une bêche au poste de refoulement, restauration des berges des étangs de la Patte d'Oie, pour un montant global de plus **d'1,5 millions d'euros** (plus de 10,2 MF). La rénovation des berges des étangs de la Patte d'Oie débutera courant octobre 2002 et se poursuivra jusqu'au printemps 2003. **L'accès au site pendant les travaux sera réglementé. Les modalités d'ouverture au public seront précisées par voie d'affichage à l'entrée de l'étang et en Mairie.**

## La chasse aux TAGS

### Une des priorités de notre Police Municipale

Les TAGS constituent des dégradations ou destructions volontaires suivant le préjudice causé.

Considérés en délinquance de voie publique, ces actes de vandalisme sont passibles du Tribunal Correctionnel.

Toutes personnes témoins de tels actes sont invitées à se rapprocher de notre Police Municipale ou de la Gendarmerie Nationale.

### Implantation de la Société MIGNON ET FILS à Ormoy

La Société MIGNON et Fils, implantée sur CORBEIL, a demandé l'autorisation d'exploiter sur ORMOY, au lieu dit "Avenue des Roissy Hauts" (RN191), une station de transit de déchets industriels spéciaux, une installation de prétraitement des eaux hydrocarbonées, ainsi qu'une station de lavage intérieur de citerne routière. Dans le cadre de l'enquête publique qui s'est déroulée du 11 mars au 12 avril 2002, la Commune de Mennecy a émis par délibération en

date du 27 mars 2002 un avis défavorable à ce projet, compte-tenu notamment du fait de l'augmentation prévisible du trafic routier aux abords, des risques de pollutions (atmosphériques, sonores) et des risques d'incendies.

Malgré ces observations, le Commissaire enquêteur a émis un avis favorable et sans réserve.

A ce jour, l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploitation n'a pas encore été pris.

## Le Point de vue des Associations pour la Défense de l'environnement

### UN MESSAGE DE L'ADEMO

La qualité de vie qu'offre encore notre ville est due à l'équilibre qui existe entre les espaces naturels et ceux que l'urbanisation a dévorés.

L'ADEMO coopère depuis de nombreuses années avec le conservatoire des ENS et la DIREN afin de sauvegarder et aménager le principal élément

de ce capital : la vallée de l'Essonne.

Un inventaire complet du milieu, de la faune et de la flore a été réalisé, d'importantes parcelles ont été acquises par le Conseil Général qui a aménagé des observatoires pour la faune et des parcours botaniques ouverts au public.

*Etre riche et ne pas le savoir, Avoir un capital et ne pas le préserver, C'est le comportement de nombreux menneçois.*

Nous vous invitons à venir écouter les spécialistes de cette reconquête et à participer aux débats le :

**Vendredi 18 octobre à 20 h 30  
Au Domaine de Montauger**

qui abritera le futur centre d'Interprétation de la Nature.

Vous découvrirez en même temps le château et le parc situés entre la Patte d'Oie et le bas de la côte de Montauger. **Nombre de places limité, réservations auprès de : Jacques BROZ : 01.64.99.72.66 et J. François POITVIN : 01.64.57.07.82**

\* ENS : Espaces Naturels Sensibles \* DIREN : Direction Régionale de l'Environnement

## A.B.A.D.E. - Association Bel-Air Défense Environnement

Depuis quelques mois, notre nouvelle Association, A.B.A.D.E. (Association Bel-Air Défense Environnement), dont le Président, Monsieur Jacques NORET vit dans le quartier du Bel Air depuis plus de trente ans, œuvre pour la préservation du cadre et de la qualité de vie de ce secteur et le bien être de ses habitants.

Suite à notre pétition en février 2002, envoyée à M. MONIER, sur laquelle se sont portées 500 signatures, nous avons eu la satisfaction de voir se rouvrir en juillet la supérette Franprix du centre commercial du Bel Air, lequel redevient un lieu de rencontres, tenue pas les sympathiques nouveaux gérants, la famille LUU.

Pour ce qui concerne la qualité de vie et l'urbanisme, l'A.B.A.D.E. agit donc comme

Association de riverains. Ce pourquoi, notre périmètre est volontairement limité à quelques rues pour traiter les dossiers avec le sérieux qui convient. Nous comptons déjà plus de 50 adhérents à ce jour.

Notre Association lutte contre une urbanisation qui ferait perdre à notre secteur son calme, son cachet et son aspect aéré.

Ce pourquoi, il nous semble indispensable de maintenir des espaces naturels verdoyants en ville, lesquels valorisent le bâti ancien et offrent aux Menneçois et aux visiteurs la vision agréable d'un lieu où il est plaisant de résider.

Ces espaces trouvent aussi leur utilité en pérennisant la flore et la petite faune sauvages, auxiliaires fondamentaux pour éviter l'emploi de pesticides et d'insecticides nui-

sibles pour la santé de tous.

Pour ce qui concerne l'Environnement, notre Association participe aux enquêtes publiques. Nous avons donc émis des réserves sur l'implantation de la Société Mignon devenue SARP VIVENDI à Ormoy, en raison de l'absence de sécurité (les seules caméras ne sont pas suffisantes, la présence d'un ou plusieurs Maîtres Chiens est indispensable pour éviter un acte de malveillance sur un tel site), et de la proximité des ENS (marais) dotés d'une faune et d'une flore spécifiques.

L'A.B.A.D.E. travaille aussi au projet de Contrat Régional dans le cadre de commissions extra municipales. A ce titre, nous exercerons notre vigilance sur le devenir du Parc de l'Horloge, dans lequel doit se

construire une maison de la petite enfance et avons manifesté une ferme opposition à des projets architecturaux, en particulier celui proposé par des associations en raison de sa hauteur et de la densité qu'il engendre (le site choisi est celui de l'ancienne propriété du sénateur J.J. Robert, à l'angle de la rue de l'Arcade) et dont le coût, supporté en partie par les Menneçois, serait préjudiciable. Nous produisons également des études de circulation.

Nous pourrions conclure en signalant que la papeterie Kappa nous a régalés avec ses odeurs nauséabondes en juillet et exprimer notre inquiétude quant au projet de couloir aérien. Il nous semble qu'une enquête publique pourrait être organisée à ce sujet. Nous vous souhaitons une bonne rentrée.

Dès à présent  
**le Marais  
 de la Grande Ile**  
 est ouverte au public  
**le Mercredi de 9 h à 18 h**

**Caisse d'Allocations Familiales**  
**ALLOCATION  
 DE RENTREE SCOLAIRE  
 2002**

**Une nouveauté :  
 l'allocation dégressive**

L'allocation de rentrée scolaire 2002 (Ars) sera versée dès le 20 août sous condition de ressources pour permettre aux familles aux revenus modestes qui ont des enfants scolarisés de 6 à 18 ans (nés entre le 16/09/1984 et le 31/01/1997 inclus) de faire face aux dépenses de la rentrée des classes.

Jusqu'à l'an dernier, les revenus dépassant le plafond même de peu n'ouvraient pas droit à l'Ars. A compter de cette année, le dépassement du plafond, dans une certaine limite, permet de toucher l'Ars, mais son montant est dégressif, en fonction des revenus.

Aussi, si vous ne percevez aucune prestation de votre Caisse d'Allocations Familiales (CAF), si vous avez un seul enfant à charge et si vos revenus ne dépassent pas le plafond de 16.140,00 euros, vous pourrez peut-être bénéficier de l'Ars, qui s'élève cette année à **249,07 euros** par enfant et par an.

Pour faire votre demande, des fiches d'Ars sont à votre disposition dans votre mairie.

Vous êtes déjà allocataires, rien à faire ! Si vous remplissez les conditions requises, le versement de cette allocation se fera automatiquement par virement sur votre compte bancaire le 20 août 2002 pour les enfants âgés de 6 à 16 ans.

Pour les 16 à 18 ans, il suffira de nous retourner la déclaration de situation qui vous sera adressée au mois de septembre. Pour vous informer, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, quatre services pratiques sont à votre disposition :

- Le **minitel 36.15** ou **36.23 CAF** (0,035 ou 0,129 euro/min, selon les heures)
- Le **serveur vocal "spécial rentrée scolaire" 0821 010 010** (0,118 euro/min)
- Le **serveur vocal de la CAF de l'Essonne 0821 01 99 91** (0,118 euro/min)
- Le site Internet [www.caf.fr](http://www.caf.fr).

**Union Régionale des Caisses d'Assurance Maladie  
 d'Île-de-France (URCAM)**

**La prévention secondaire du risque vasculaire  
 dans les suites d'infarctus du myocarde en Île-de-France**

D'ici la fin du premier semestre 2002, l'Assurance Maladie d'Île-de-France s'engage à prendre en charge, pour les patients ayant eu un infarctus du myocarde, le patch antitabac nécessaire au sevrage des fumeurs dépendants à la nicotine. Après un infarctus du myocarde, il est prouvé que le risque de récurrence est 20 fois plus élevé pour les personnes qui continuent à fumer que pour les non-fumeurs.

L'Assurance Maladie a ainsi décidé d'agir directement dans la prévention auprès des patients fumeurs suite à une étude réalisée par l'URCAM en Île-de-France (1). Il y est montré que tous les patients fumeurs n'avaient pas bénéficié de sevrage tabagique après leur acci-

dent. Alors que plus de la moitié des victimes d'un infarctus fumaient, 1/3 d'entre eux n'avaient pas arrêté le tabac six mois après.

Pour réduire les risques de récurrence après un infarctus du myocarde, le patient doit suivre un traitement médicamenteux. En complément, il doit également modifier son mode de vie s'il comporte des facteurs de risque importants, tels que le tabac, une surcharge pondérale ou un manque d'activité physique.

L'Assurance Maladie fournit également un guide pratique, intitulé "après un infarctus du myocarde". Il sera remis au patient par son médecin traitant. Ce fascicule d'information est destiné à relayer son action de conseil. Le patient y

trouvera des rubriques sur les méfaits du tabac, la liste des aliments déconseillés ou encore les activités qu'il peut pratiquer en toute liberté. De plus, un recensement des consultations antitabac est disponible sur les sites [www.urcamif.assurance-maladie.fr](http://www.urcamif.assurance-maladie.fr) et [www.smamif.org](http://www.smamif.org).

(1) Réalisée dans le cadre du programme régional annuel de gestion du risque 2000, l'étude de l'URCAM concerne des patients de 75 ans au plus, en affection de longue durée pour "infarctus du myocarde datant de moins de 6 mois" entre le 1<sup>er</sup> octobre 1999 et le 31 mars 2000. Les résultats de cette étude sont diffusés auprès de tous les professionnels de santé concernés. Ils sont également disponibles dans leur intégralité sur les sites [www.urcamif.assurance-maladie.fr](http://www.urcamif.assurance-maladie.fr) et [www.smamif.org](http://www.smamif.org).

**solidarité... solidarité... solidarité...**

**Centre Français de Protection de l'Enfance (C.F.P.E)**  
**CHERCHONS  
 PARRAINS DESESPEREMENT...**

Moins connue que le parrainage d'un enfant déshérité dans un pays lointain, il existe en France une formule de parrainage qui permet d'accueillir à son domicile, pendant les week-ends -deux par mois- et certaines vacances scolaires, des enfants non adoptables (de 2 à 14 ans) vivant en institution ou dans leur famille.

**Ce type de parrainage, totalement bénévole, a été mis en place pour faire face à des problèmes familiaux : carences affectives et éducatives, échec scolaire, isolement social, déracinement culturel...**

**Témoignage :**

*"Depuis plusieurs mois, nous accueillons Laura à la maison. Nous avons déjà trois enfants et aurions pu en avoir un autre, mais nous n'en avons pas envie. Mon mari et moi sommes heureux alors que tellement de gens vivent mal. Nous avons décidé de recevoir un enfant chez nous. Sa mère est en difficulté, son père a disparu, c'est important de lui proposer un modèle différent de celui qu'elle connaît chez elle. Nous ne nous posons pas de questions, nous ne jouons pas les psy, nous sommes là pour lui donner un peu d'amour."*  
 (M<sup>me</sup> L. 35 ans)

**Contact :** Anne ROSSIGNOL  
 Parrainage France CFPE Île-de-France/Sud. Tél./fax : 01.60.14.57.66

**ACCUEIL  
 FAMILIAL  
 THERAPEUTIQUE**

L'Hôpital  
 Paul Guiraud Villejuif  
**RECRUTE**  
**familles d'accueil**  
 pour héberger  
 et prendre en charge  
 personnes adultes souffrant  
 de troubles psychiques.

**Suivi assuré  
 par des équipes soignantes.**

Rémunération :  
 1 372,04 Euros  
 (9 000,00 Francs net)  
 52 jours de congés par an  
 Formation continue proposée

Contact : M<sup>me</sup> VIRIDEAU  
**01.42.11.70.11**

**Devenez Famille d'Accueil**

**Une autre façon de soutenir La Chaîne de l'Espoir**

La Chaîne de l'Espoir s'est donnée pour mission de sauver les enfants gravement malades ou blessés, condamnés dans leurs pays faute de moyens humains, techniques ou financiers.

Parmi ses actions pour lutter contre cette injustice, La Chaîne de l'Espoir a mis en œuvre le dispositif des "soins en France" afin de permettre à des enfants, qu'elle fait venir en France pour les soigner, de retrouver une vie normale.

La famille d'accueil constitue pour la Chaîne de l'Espoir un **maillon essentiel** dans ce dispositif de soins prodigués aux enfants en France.

**Si vous souhaitez également vivre cette expérience unique :**

- ✓ que vous habitiez Paris, la région parisienne ou Bordeaux ;
- ✓ que vous ayez suffisamment de disponibilité pour accueillir et prendre en charge un enfant chez vous pendant 6 à 8 semaines ;

Envoyez votre candidature à : La Chaîne de l'Espoir - Brigitte Pavlovic  
 1, rue Cabanis - 75014 PARIS - Tél. 01.44.12.66.70 [bpavlovic@chaine-espoir.asso.fr](mailto:bpavlovic@chaine-espoir.asso.fr)

## LA FETE DU PARC

Tout le Service Animation était sur son 31, bénévoles compris, pour vous proposer sa traditionnelle FETE DU PARC ; même le soleil était de la partie.



Précédé du discours de Madeleine FIORI, Maire-adjoint organisatrice de la manifestation annonçant l'ouverture des festivités et remerciant les services municipaux ainsi que les bénévoles pour leur implication au montage de la manifestation, de l'intervention du Maire Joël MONIER "remerciant les présidents

d'associations qui animent la ville tout au long de l'année et font de Mennecy un endroit où vivre est un bonheur", la SOCIÉTÉ MUSICALE DE MENNECY, dirigée par Francis POTTIEZ a ouvert la Fête avec un magnifique concert donné dans le théâtre. Les petits fours et la sangria ont suivi.

L'après-midi, différentes démonstrations au sol et sur le podium, proposées par les clubs menneçois : gymnastique rythmique, arts martiaux, escrime, danse, etc... se sont succédées.

Enfin des balades à dos de poneys, pour la plus grande joie des enfants, des balades en calèche et des balades panoramiques (à 20 mètres du haut d'une nacelle) auront permis la découverte de notre magnifique Parc de Villeroy.

Cette journée bien remplie s'est terminée par un show cocktail d'imitations. Le Service Animation ainsi que ses bénévoles vous remercient de votre visite et vous donnent rendez-vous l'année prochaine.

## Club de bridge

À l'exemple des clubs sportifs, le club de bridge de Mennecy participe à des compétitions organisées au niveau national, régional ou départemental. Les résultats de la saison 2002 sont très encourageants.

En championnat de France, cinq équipes sont allées en finale nationale :

- **"4 mixte honneur"** l'équipe constituée de Chantal Boullié, Jacqueline Bouchery, Gérard Boullié, Jean-Michel Desbié (notre photo), Anne-Marie Varon et Pierre-Antoine Rivollier est montée sur la deuxième marche du podium.
- **"Espérance par 4"** Jean-Claude Volland, Henriette Delaveau, Marie-France Bernard, Andrée Marten, Tatiana Hvostoff.
- **"Mixte par 2 promotion"** Marie-Claude Basler et Jacques Thoillier.
- **"Seniors par 2 honneur"** Dana Toubro et Irène Déjardin.
- **"Seniors par 4 promotion"** Guy Barbat du Closel, Maurice Bua, Claude Guéneau, Noël Ruellan, Bernadette Baudère, Michel Bouchery.



Trois équipes d'inter club ont terminé en finale de ligue ; l'équipe composée de Sylvain Désert, Michel Arène, Jean Bellotteau, Philippe Assaya, Franck Godfroy et Pierre-François Buchet a terminé première de sa catégorie ; précisons que ces deux derniers joueurs ont également été classés premiers du Simultané annuel du comité du Hurepoix.

Serge Colombo s'est vu remettre le "Trophée de la Société générale" qui récompense le meilleur joueur du club ayant participé toute l'année aux Rondes Société Générale.

Une nouvelle saison va commencer et nous souhaitons ardemment voir arriver de nouveaux adhérents, élèves ou joueurs chevronnés, pour faire mieux encore ! Contactez-nous au 01 64 99 60 74.

## LE FEU D'ARTIFICE



Un grand nombre de Menneçois s'est déplacé le samedi 13 juillet, pour admirer le feu d'artifice dont le thème était la commémoration du bicentenaire de la naissance de Victor Hugo. En effet, en 1802 naissait l'un des plus brillant poète de tous les temps. Un homme pleinement engagé dans la cause des miséreux et de la paix... Ce "grand-père modèle" si profondément marqué par les femmes de sa vie... sa femme, sa fille... fut un des premiers à condamner la peine de mort et à rejoindre les grands

défenseurs des Droits de l'Homme et de la Paix...

Directement et étroitement liée à la pyrotechnie, la bande musicale fut l'ossature du spectacle pyrotechnique. Ainsi, vous avez pu admirer 8 tableaux et par ordre de passage : **Ouverture ; Naissance et vie ; Léopoldine ; Hugo et les romantiques ; Les ombres de la vie ; La défense des miséreux ; L'œuvre** et pour finir **Ode à la Paix**.

La satisfaction générale s'est ressentie à la fin du spectacle par les généreux applaudissements des spectateurs.



## Club Cycliste Mennecy Villeroy

Cyclisme : saison bien remplie pour le C.C.M.V.

La saison cycliste n'est pas encore terminée mais, avec une quinzaine de victoires individuelles et autant de prix d'équipe, le Club cycliste Mennecy Villeroy fort de près de cinquante licenciés, a accompli l'une de ses meilleures années. Avec trois organisations : **course du Tertre** à la Ferté Alais qui a réuni près de 270 participants, circuit **Gel 2000** à Ballancourt et surtout **Prix de la Municipalité et des commerçants de Mennecy** disputée en grande partie en centre ville, auxquelles il faut ajouter un **cyclo-cross** prévu le 3 novembre à Ballancourt, la saison a été bien remplie de ce côté là aussi, compte tenu des difficultés croissantes d'organisation d'épreuves sur la voie publique. On peut d'ores et déjà envisager aussi une place dans les trois premiers au challenge UFOLEP des clubs de l'Essonne (20 au total), résultat confirmant le bon comportement des coureurs du CCMV sur l'ensemble de l'année. Enfin, le CCMV participera samedi et dimanche prochains (28-29

septembre) au **championnat national de contre la montre** à Etampes.



Mais, c'est vers les jeunes qu'il faut se tourner pour assurer la relève et force est d'avouer que le recrutement est difficile. En raison de sa dureté, des qualités de courage et de persévérance qu'il exige de ses pratiquants, le sport cycliste a du mal à susciter des vocations. Pourtant, que tous ceux que ces difficultés ne rebutent pas, sachent qu'ils trouveront au CCMV le meilleur accueil au sein d'un club confirmé par la qualité de ses résultats et de ses organisations depuis plus de dix ans dans le cadre de la Fédération UFOLEP. Ils peuvent pour cela s'adresser à son Président Francis ROUSSY au 01.64.57.24.00.



## CLUB D'ECHECS de MENNECY

Affiliation Fédération Française d'Echecs sous le N° M91047

Renseignements au : 01 64 99 62 29 ou 01 64 99 63 20

En mars 2002, quelques jeunes du club ont participé à un tournoi organisé annuellement par le club de Nozay à l'intention des moins de 16 ans. Ils n'étaient pas nombreux, mais ils ont su nous faire honneur puisqu'ils se sont tous classés dans les premiers, dans leurs catégories respectives. Nous ne pouvons que les encourager à persévérer dans l'apprentissage de ce beau jeu. Nous encourageons également tous nos jeunes adhérents à répondre aux prochaines invitations et à suivre leur exemple.

A ceux qui, non adhérents, voudraient s'initier aux Echecs, nous proposons de venir rejoindre notre équipe de sympathiques membres.

Pour la saison 2002-2003, le club ouvre ses portes le mercredi 18 Septembre 2002, salle du Saule Saint Jacques. Au club, nous sommes à la disposition de tous ceux qui voudront de plus amples renseignements le mercredi de 14 à 19 H et le vendredi de 20 à 24 H. Vous pouvez aussi nous téléphoner aux numéros indiqués ci-dessus, en dehors des heures d'ouverture.



## Académie Menneçoise d'Arts Martiaux (A.M.A.M.)

L'A.M.A.M. fière de ses 381 licenciés la saison dernière a repris ses activités depuis le 3 septembre 2002. Les inscriptions pour les cours de Judo, de Karaté et d'Aikibudo ont débuté et se font durant les entraînements au dojo, face à la piscine.

En ce qui concerne le **baby-judo**, pour des enfants de 4 ans 1/2 à 6 ans, des pré-inscriptions sont enregistrées au dojo jusqu'au 25 septembre, date à laquelle des groupes d'âge seront faits et votre horaire vous sera communiqué par téléphone. Le premier cours aura lieu le mercredi 1er octobre 2002.

Les cours de **Judo** pour les jeunes de 6-8 ans ont lieu les mardis et jeudis de 17h00 à 18h00. Pour les 8-10 ans, les mercredis de 17h30 à 18h30 et les vendredis de 17h00 à 18h00.

Pour les pré-ados, à partir de 11 ans, les mardis et vendredis de 18h00 à 19h00, et pour les ados et adultes les mardis et vendredis de 19h00 à 21h00.

Le **Karaté** est ouvert à tous à partir de 7 ans, les cours sont donnés les lundis et jeudis. Pour les plus jeunes (7-10 ans) les lundis de 17h30 à 18h30 et les jeudis

de 17h15 à 18h15. Les enfants jusqu'à 15 ans ont cours de 18h30 à 19h30. Les adultes suivent de 19h30 à 21h00.

Les âges sont donnés à titre indicatif et est bien évident que rien n'est définitif et que nous travaillons au cas par cas. Les cours d'**Aikibudo** pour des adultes à partir de 15 ans, sont les mercredis de 18h45 à 21h30 et les samedis matins de 9h30 à 12h30.

En ce qui concerne nos deux nouvelles disciplines : le **Karaté-Fitness** et le **Self-Défense**, des préinscriptions seront faites et les sections ouvriront si le nombre de pratiquants est suffisamment élevé pour dispenser des cours. Les premiers cours devraient avoir lieu début octobre 2002. Pour toute inscription, n'oubliez pas le certificat médical d'aptitude à la pratique du sport choisi, postérieur au 31 août 2002.

La permanence, au dojo, où vous pouvez vous inscrire est ouverte de 17h00 à 19h30 tous les jours de la semaine.

Téléphone : 01.64.57.32.49, mais attention, aucune inscription ne sera prise par téléphone. **A bientôt, au dojo.**

**Mennecy Maintenant vous informe ...**

**Vigilance sur le projet dit "Contrat Régional" :**

Fidèle au tout automobile, la majorité municipale envisage d'utiliser largement les subventions de la région (Projet dit " Contrat Régional ") et du département pour augmenter les places de parking en Centre-Ville. Elle suit la logique simpliste : plus de parkings = des commerces plus fréquentés. Mais en oubliant que plus de parkings c'est aussi plus d'automobiles qui accentuent les difficultés de circulation dans les rues étroites, ce qui peut aller à l'encontre du but recherché ! Nous plaçons pour une approche plus globale qui ne se limite pas au Centre-Ville mais prenne en compte tous les besoins de déplacement (y compris les transits) et de stationnement dans l'ensemble de Mennecy. Ce n'est qu'après une analyse de ces besoins (qui n'a jamais été vraiment faite!) que le choix entre augmenter les parkings dans le centre ou améliorer, étendre ou créer des parkings périphériques (Gare, Avenue Darblay, Paul Cézanne, ...) devrait être entériné.

Ce n'est pas la première fois que M. Monier et son équipe mettent la charrue avant les bœufs, au risque de gaspiller l'argent de nos " chers " impôts !

Nous nous battons aussi pour que tous les modes de circulation soient pris en compte et pas seulement la voiture. Dans ce qui nous a été présenté jusqu'à présent, rien n'est prévu pour faciliter les circulations douces : piétons, vélos, handicapés dont on sait les difficultés de déplacement dans le Centre-Ville !

La municipalité prévoit aussi de réaménager l'Espace Marianne pour y implanter le marché. Le peu d'éléments portés à notre connaissance laisse cependant entrevoir une diminution importante de l'espace consacré aux salles de réunions. Quand on sait la vitalité des associations Mennecoises qui ont besoin de ces salles, ceci ne manque pas de nous inquiéter ! Nous restons très vigilants sur ce point aussi.

Une consultation large des Mennecoises sur ce projet n'est à notre connaissance pas prévue par la majorité municipale avant toute décision.

**Mais n'hésitez pas à nous exprimer votre avis afin que nous le relayions (\*).**

**La politique sociale de M. Monier (suite) :**

Au-delà des scandaleuses augmentations des indemnités du maire et des adjoints, un petit fait qui illustre la fibre " sociale " de M. Monier et son équipe : depuis le 1<sup>er</sup> juillet, augmentation de plus de 28% du tarif des plateaux repas du CCAS pour les personnes âgées les moins favorisées qui ne payent pas d'impôts, et de seulement 7% pour les bénéficiaires imposables ! Bel exemple de justice et de solidarité avec nos anciens les plus démunis !

Article rédigé le 26 août 2002,

au nom des six élus du groupe de gauche *Mennecy Maintenant*,

par Jean-Paul REYNAUD

(\* ) tél. : 06.07.69.62.94

**Une Mairie "hors normes" !**

**-Hors normes les Travaux au Centre Culturel :** l'aménagement des combles du Centre Culturel a commencé le 5 juillet 2002 sans que pour autant le Conseil municipal soit consulté ou en soit informé. Pourquoi ? Simplement parce qu'**aucune déclaration des travaux** n'a été faite et qu'aucun permis de construire n'a été demandé en Préfecture. Les règles de sécurité ont-elles été respectées ?

**-Hors normes les Comptes rendus :** notre groupe a été l'initiateur de l'enregistrement sur bande audio des conseils municipaux. Après une expérience du compte rendu intégral écrit, le Maire a préféré le remplacer par un résumé, qui se transformait en **censure**. Une belle régression et un système digne de l'époque féodale ! **Certains élus n'assureraient-ils pas leurs propos et leurs votes ?**

**-Hors normes le Contrat régional :** un accouchement au forceps. Ce projet engage la ville pour les trente ans à venir (3 millions d'euros). Ce Contrat ne mentionne pas la bibliothèque mais on aménage l'Orangerie II afin d'y transférer ...la bibliothèque ! Dossier monté sur un mensonge, **aucune analyse des besoins ni des moyens**. Tout a été fait à l'envers.

**-Hors normes le trop perçu d'indemnités par le Maire et ses adjoints :** quand vont-ils **rembourser** les contribuables menneçois ?

**-Hors normes les problèmes d'évacuations des eaux usées :** le réseau communal de collecte des eaux usées rencontre beaucoup de problèmes, en particulier dans les Levitt. Certains réseaux sont cassés par **manque d'entretien**. Des maisons non conformes !... Ne faut-il pas faire un bilan général avant d'engager des travaux ? Ne faut-il pas avoir une vue d'ensemble, plutôt que de colmater des brèches ? La mairie est liée avec la SEE par contrat du 26.04.1990 pour une durée de 12 ans, un cinquième de tout le réseau étant normalement entretenu chaque année. Pourquoi les Mennecoises ont-ils alors tant de problèmes ???

**-Les riverains devront payer les travaux d'amélioration :** danger ! Nous avons voté contre une délibération floue concernant les opérations "assimilées" à une création de voies nouvelles. Celle-ci exige la **participation financière des propriétaires** pour l'écoulement des eaux pluviales, l'assainissement, l'élargissement de trottoirs, l'installation de nouveaux éclairages de rue, etc. Certains vont-ils être obligés de financer les défauts d'écoulement des eaux de leur maison ? N'est-ce pas le cas de plusieurs Mennecoises qui pensent avoir un pavillon conforme aux normes en vigueur ? La viabilisation n'a-t-elle pas été payée lors de la construction et la vente des pavillons en 1978 ? En outre les Mennecoises doivent-ils payer individuellement le non-entretien des réseaux depuis 24 ans ?

**-Hors normes les nuisances sonores à la frontière Mennecy-Ormoy :** de nombreux Mennecoises se sont mobilisés pour lutter contre les nuisances sonores dues à l'entrepôt Union Primeurs d'Ormoy. Malgré les efforts de la société LR Services, les bruits restent intolérables les week-ends, les jours fériés et la nuit. **Le Maire de Mennecy a organisé une réunion à laquelle ... il n'est pas venu**. Après les articles de presse parus dans Le Parisien et dans Le Republicain, le reportage du Journal de 13h sur France 2, la manifestation, la Ville d'Ormoy a préparé un projet d'arrêté de police du bruit. Les riverains ne retireront les banderoles que lorsque le problème sera définitivement réglé.

**- Hors normes les odeurs de la papeterie :** Séverine Collinet, représentante de notre groupe au sein de la Commission extra-municipale, avait été **l'une des deux seules personnes à avoir voté contre** le permis de construire d'une cheminée de 16 m de haut. Nous avons raison de penser que cela ne servirait qu'à augmenter la production. Les odeurs sont donc de retour. Grâce à qui ???

*Nous restons à votre disposition.*

J. PRAT et JF. PEZAIRE, **Conseillers municipaux RPR d'opposition**

**Tél : 06.86.26.08.46 - MennecyAvanTout@aol.com**

**LE GROUPE AGIR POUR MENNECY  
N'A PAS COMMUNIQUE D'ARTICLE  
POUR LE MENNECY INFO N° 9**

**infos village... dernières minutes... infos village... dernières minutes...**

**RAPIDITÉ + EFFICACITÉ = maintien de la 11<sup>e</sup> classe à l'école élémentaire de la Verville**

**M**ardi 3 septembre 2002, jour de la rentrée, une grosse émotion attendait des parents d'élèves.

Après un comptage précis des effectifs des deux écoles : MYRTILLES ET VERVILLE qui sont globalisées, Madame l'Inspectrice de la circonscription décidait d'équilibrer les deux groupes scolaires élémentaires à 10 classes chacune, ce qui entraînait la fermeture de la 11<sup>e</sup> classe de la Verville. Il manquait **deux élèves** pour répondre au quota.

Mercredi 4 septembre Joël MONIER, Maire, Annie BERTHAUD, Adjoint au Maire en charge des Affaires Scolaires et Bernadette ZANON responsable du service étaient reçus par Madame LOFFICIAL, Inspectrice. L'entretien se déroulait dans un climat de bonne compréhension réciproque qui, sans aboutir à une décision, laissait planer un optimisme de bon aloi que Madame l'Inspectrice communiquait le même jour à Madame la Directrice de l'école.

Samedi 7 septembre, Joël MONIER répondait à l'attente d'une centaine de parents réunis au restaurant de l'école, lesquels souhaitaient être informés des résultats de la rencontre.

Le Maire relatait la réunion et demandait de respecter, dans une attitude de patience jusqu'au mardi 10 septembre, les démarches de Madame l'Inspectrice auprès de ses instances supérieures.

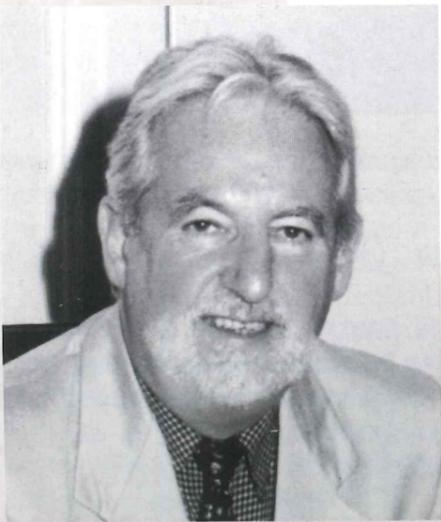
**La concertation menée entre la Municipalité et Madame l'Inspectrice, aboutissait au résultat escompté : LE MAINTIEN DE LA 11<sup>e</sup> CLASSE.**

# BULLETIN MUNICIPAL

# MENNECY INFO

Journal d'informations locales n° 9 - septembre 2002

## La lettre du Maire



Chères Menneçoises, chers Menneçois,

de leur temps pour nous proposer des activités. Bénévoles siégeant dans des conseils d'administration, éducateurs, animateurs se passionnant pour transmettre leurs connaissances, tous sont les moteurs d'instant précieux source de distractions.

Le Conseil Municipal, avec ses commissions, ses services administratifs, techniques, s'applique à entretenir d'agréables structures d'accueil afin que les différentes disciplines sportives puissent être pratiquées dans de bonnes conditions aussi bien pour le sport de compétition que pour le sport de loisir.

La vie culturelle trouve son expression autour du théâtre de Villeroy, du conservatoire, de la bibliothèque, de la salle socio-éducative mais aussi des associations qui procurent des divertissements de l'esprit et pour certaines des engagements dans des défenses du patrimoine, de l'environnement, du monde des anciens combattants, etc...

Tout ce dynamisme devait avoir un support d'information facile d'approche en dehors des publications, des affichages, des prospectus. Nous avons souhaité créer un lieu où l'on pouvait avoir tous les renseignements en s'adressant à un personnel municipal documenté.

**Avant de donner un autre destin à la propriété communale du 5 rue de l'Arcade qui servit d'hôtellerie sous le nom de "l'Aventure" puis de "La Belle Etoile", nous y avons installé au rez-de-chaussée le service municipal : Communication, Animation, Tourisme.**

En lisant le remarquable livre de Nicole DUCHON, présidente de l'Association Mennecy et son Histoire : "Mennecy Coup de Coeur, Promenade au centre ville historique", vous y apprendrez que Paul Cézanne habita cette maison en 1897 et qu'elle fut la demeure de Jean Jacques ROBERT, 27<sup>e</sup> Maire de Mennecy et Sénateur de l'Essonne.

Franchissez en le seuil et vous y trouverez une thérapie contre toutes les mélancolies passagères ou plus simplement le choix des activités susceptibles d'être pratiquées, des spectacles à voir à Mennecy et dans la région.

Préoccupation très justifiée : la rentrée scolaire. Dans une bonne concertation, inspection d'académie, enseignants, parents d'élèves, municipalité, elle a donné satisfaction.

Fin de l'été, début de l'automne, c'est l'époque des feuilles d'impôts. Arrivée à ce jour, la Taxe Foncière a augmenté d'environ 10 % (différence entre les cotisations de 2001-2002). Le Mennecy Info n°7 vous donnait des explications sur les augmentations en pourcentage des quatre taxes. **Une lettre du Maire commentant ce sujet est à votre disposition** aux accueils de la Mairie Centrale et de la Mairie Annexe, (65 boulevard Charles de Gaulle).

Au cours du dernier trimestre nous aurons l'occasion de nous rencontrer au cours de différentes manifestations. L'une de celles-ci prendra un caractère européen avec la **cérémonie du 20<sup>e</sup> anniversaire de jumelage MENNECY RENNINGEN**. Des délégations d'Occhiobello (Italie) et Countesthorpe (Angleterre) seront présentes ainsi que Son Excellence l'Ambassadeur d'Allemagne Fritjof Von NORDESNKJOLD. Wolfgang FAIBT Bourgmestre de Renningen et son Conseil Municipal confirmeront avec nous le bien fondé de vingt ans d'amitié.

Vous êtes invités à assister à cet événement **le samedi matin 2 novembre à l'Espace Culturel** avec la signature des serments d'amitié. Cette manifestation se déroulera de 9 h à 12 h avec la participation de l'Ensemble Vocal, du Choeur de Villeroy et de la Société Musicale. **A 20 h 30 un grand concert** avec le Big Band de l'Armée Française sera offert, vous y êtes cordialement conviés.

Depuis le dernier Mennecy Info, saluons les arrivées de : Isabelle MALACCHINA responsable du Secrétariat Général, Jean MARC coordonnateur du Contrat Enfance-Temps Libre, Fatima ARACI responsable du Service Jeunesse, Philippe FREYZOU et Christian DURUPT qui viennent renforcer l'effectif de notre Police Municipale. Bienvenue à eux.

N'oublions pas la zone bleue. Les disques de stationnement peuvent être retirés auprès du nouveau service Communication, Animation, Tourisme et en Mairie Annexe.

Bien des sujets donneront lieu à des présentations dans le prochain Mennecy Info. **Nous vous entretiendrons, entre autre, du contrat régional, du nouveau cimetière, des projets de complexes sportifs : football, rugby, du contrat enfance temps libre avec comme partenaire la caisse d'allocation familiale, de circulation douce, etc...**

Je terminerai en remerciant tous nos fonctionnaires municipaux consciencieux dans leur tâche, tous ceux qui, de près ou de loin, concourront à rendre Mennecy agréable à vivre durant cette saison 2002-2003.

Avec mes sentiments dévoués et sincères

Joël MONIER

## SOMMAIRE

- ➔ LA LETTRE DU MAIRE
- ➔ INFOS VILLAGE
- ➔ INFOS PRATIQUES
- ➔ MENNECY, VILLE ANIMÉE
- ➔ PAGE POLITIQUE ET DERNIÈRE MINUTE
- ➔ INFOS VILLAGE

Bulletin Municipal (Mennecy Info)

MAIRIE Tél. : 01 69 90 80 30 - Fax : 01 64 57 00 41

Directeur de la publication : Monsieur le Maire  
Rédaction : Service Communication de la Mairie  
La Rédaction accepte de répondre et de transmettre aux associations les remarques des Menneçois

Réalisation : COPYPRINT - 01 60 75 82 02 - Corbeil-Essonnes  
Tirage à 5400 exemplaires - Dépôt légal n° 9 : septembre 2002 ISSN.024.16395